

Amundi MSCI Europe SRI Climate Paris Aligned AE

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2026

ACTIONS ■

Données clés (Source : Amundi)

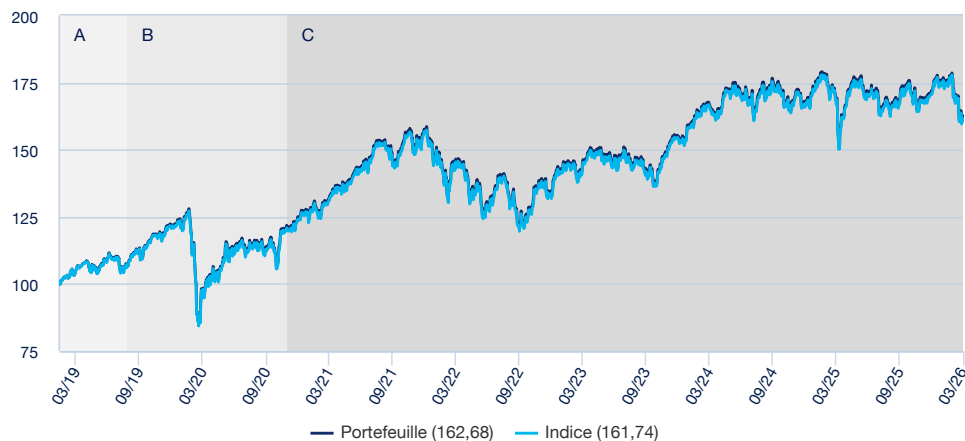
Valeur Liquidative (VL) : **163,51 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/03/2026**
 Actif géré : **1 513,00 (millions EUR)**
 Code ISIN : (C) LU1861136833
 (D) LU1861136916
 Code Bloomberg : (C) AIMESAE LX
 (D) AIESPAE LX
 Indice de référence :
100% MSCI EUROPE SRI FILTERED PAB

Objectif d'investissement

AMUNDI INDEX MSCI EUROPE SRI PAB a pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice de l'Indice MSCI Europe SRI Filtered PAB » (dividendes nets réinvestis) à la hausse comme à la baisse.
 Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer au KIID et au prospectus du fonds ainsi qu'à la Méthodologie des indices MSCI pour une description complète des critères d'exclusion.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Jusqu'à la fin de cette période, l'indicateur de référence du Compartiment a été l'indice MSCI Europe SRI
 B : Jusqu'à la fin de cette période, l'indicateur de référence du Compartiment a été MSCI Europe SRI 5% Issuer Capped
 C : Depuis le début de cette période, l'indicateur de référence du compartiment est MSCI Europe SRI Filtered PAB

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2025	27/02/2026	31/12/2025	31/03/2025	31/03/2023	31/03/2021	-	12/02/2019
Portefeuille	-5,14%	-8,91%	-5,14%	-2,87%	11,19%	23,10%	-	62,68%
Indice	-5,25%	-9,08%	-5,25%	-2,99%	11,35%	22,98%	-	61,74%
Ecart	0,11%	0,17%	0,11%	0,12%	-0,16%	0,12%	-	0,94%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	2,43%	7,77%	17,17%	-15,76%	26,64%	2,65%	-	-	-	-
Indice	2,45%	7,79%	17,29%	-15,73%	26,52%	2,45%	-	-	-	-
Ecart	-0,02%	-0,02%	-0,12%	-0,03%	0,12%	0,20%	-	-	-	-

* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
 Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
 L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	15,17%	13,20%	14,14%
Volatilité de l'indice	15,20%	13,03%	14,03%
Tracking Error ex-post	0,79%	0,90%	0,88%
Ratio de sharpe	-0,51	0,00	0,15
Ratio d'information	-0,07	-0,12	-0,06

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Le Ratio de sharpe est un indicateur statistique qui mesure la performance du portefeuille par rapport à un placement sans risque

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**Pierre Navarre**

Gérant de Portefeuille - Index & Multistratégies

**Isabelle Lafargue**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'Indice MSCI Europe SRI Filtered PAB est un indice d'actions basé sur l'Indice MSCI Europe représentatif des titres de moyenne à grande capitalisation de 15 pays développés d'Europe (en novembre 2021) (l'« Indice parent »). L'Indice offre une exposition aux sociétés assorties de notations exceptionnelles en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) et exclut les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif. En outre, l'Indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui pondère à nouveau les titres en fonction des opportunités et des risques liés à la transition climatique afin de répondre aux exigences minimales des réglementations de l'Union européenne relatives à l'Accord de Paris (EU PAB).

Caractéristiques (Source : Amundi)

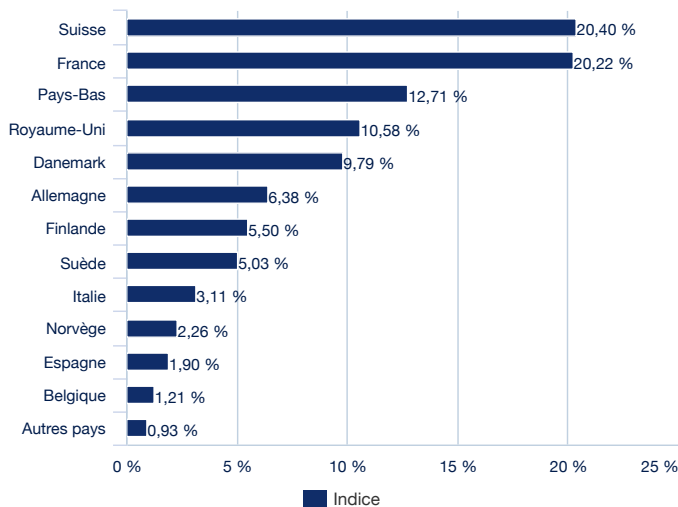
Classe d'actif : **Actions**Exposition : **Europe**Devise de référence de l'indice : **EUR**Nombre de valeurs : **114**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

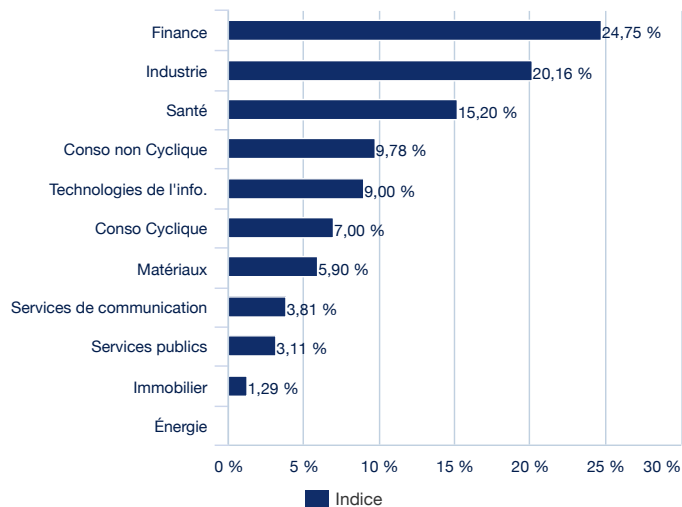
	% d'actifs (indice)
ASML HOLDING NV	5,05%
SCHNEIDER ELECT SE	4,87%
ABB LTD-REG	4,34%
NOVO NORDISK A/S-B	4,03%
ZURICH INSURANCE GROUP AG	3,54%
L OREAL (PARIS)	3,54%
ESSILORLUXOTTICA	3,35%
NOKIA OYJ	2,99%
AXA SA	2,62%
LONZA GROUP AG-REG	2,14%
Total	36,47%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)



Commentaire de gestion

L'activité économique mondiale reste globalement résiliente malgré des signaux contrastés et le blocage du détroit d'Ormuz. Aux États-Unis, la croissance tient bon, mais le marché du travail se fragilise et l'inflation reste soutenue, ce qui pousse la Fed à la prudence. En zone euro, la hausse des prix du pétrole ravive l'inflation, alors que l'activité demeure hésitante, amenant la BCE à rester attentive à un éventuel durcissement monétaire. Au Royaume-Uni, la croissance et l'emploi résistent, avec une inflation stabilisée et une Banque d'Angleterre en pause. En Asie, le Japon ralentit légèrement mais conserve une activité positive, tandis que la Chine montre des signes d'amélioration plus nets grâce au rebond de la demande intérieure. L'Inde reste dynamique même si les indicateurs d'activité se modèrent. Les marchés ont été très volatils suite à la flambée du pétrole, avec une hausse de taux d'intérêt, une baisse des actions, une hausse du dollar et une baisse de l'or.

En zone euro, le mois de mars a été marqué par une nette remontée de l'inflation, passée à 2,5 % contre 1,9 % en février - son niveau le plus élevé depuis près de deux ans, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie liée à la guerre en Iran. L'inflation-cœur est restée à 2,3% montrant qu'il n'y a pas à ce stade de transmission des hausses de prix de l'énergie. La production industrielle de la zone euro a reculé de -1,2 % en glissement annuel en janvier 2026, enregistrant ainsi sa première baisse annuelle depuis un an et s'inscrivant en deçà des prévisions des analystes, qui tablaient sur une croissance de 1,4 %. Les ventes au détail étaient en léger repli (-0,1% janvier en variation mensuelle), et la confiance des consommateurs s'est dégradée mais l'impact complet de la guerre en Iran sur le sentiment des agents économiques n'est pas encore visible. Les indicateurs avancés ont donné une image contrastée avec un secteur manufacturier en expansion (HCOB Manuf à 51,6 en mars contre 50,8 en février), alors que le secteur des services montrait des signes de faiblesse (HCOB Service à 50,1 contre 51,1 attendu). La BCE a, sans surprise, maintenu son taux de dépôt à 2%, mais Christine Lagarde a laissé entendre qu'un relèvement dès avril était possible si le choc inflationniste venait à s'aggraver (nouvelle prévision d'inflation BCE 2,6% en moyenne sur 2026), dans un contexte où les marchés anticipent déjà deux à trois hausses de 25 points de base (bp) d'ici fin 2026.

ACTIONS ■

Commentaire de gestion

Au Royaume-Uni, le contexte économique reste contrasté. La croissance du PIB du 4ème trimestre a été confirmée à 1% en variation annuelle. L'Office du Budget prévoit désormais une croissance du PIB de 1,1 % en 2026 (contre 1.4% précédemment) puis 1,6 % en 2027. Malgré un ralentissement lié à la guerre au Moyen-Orient, les indicateurs d'activité demeurent résilients avec un PMI manufacturier à 51,4 en mars.

Le choc énergétique, la hausse des taux et l'incertitude géopolitique ont entraîné une consolidation des marchés d'action et une hausse de la volatilité (VIX>30%). Le MSCI ACWI a perdu -7,4% en USD. Les marchés émergents ont fortement consolidé avec une baisse de -12,3% pour l'indices MSCI EM. La performance mensuelle ne reflète pas totalement la pression baissière car le message rassurant de Donald Trump d'une fin proche du conflit a fait rebondir les marchés le 31 mars. Les marchés asiatiques ont été particulièrement touchés, l'indice sud-coréen Kospi ayant enregistré une chute record de -12 % en une seule journée le 4 mars, et perdant près de -20 % depuis le début de la guerre, alors qu'il avait progressé de près de +50 % au cours des deux premiers mois de 2026. Le marché japonais a perdu plus de 11% les investisseurs craignant une réaction de la Banque du Japon et une récession.

Le S&P 500 et le Nasdaq ont enregistré leur pire performance mensuelle depuis fin 2022. Le S&P 500 a perdu plus de 5%, tandis que le Nasdaq Composite reculait de -4,9 % sur la période. Le Nasdaq est entré en correction technique, chutant de plus de 10 % par rapport à son pic d'octobre 2025. Il est intéressant de noter que Wall Street a dans un premier temps mieux résisté à la crise que ses homologues internationaux, les États-Unis étant un exportateur net d'énergie, même si cet avantage s'est estompé à mesure que la crise persistait. Les marchés européens sont entrés dans une phase de nette correction, l'indice EuroStoxx50 ayant reculé de -9% depuis le début du conflit. On note une sous performance du DAX30 qui perd plus de 10% impacté par la hausse des prix de l'énergie sur l'industrie.

Dans ce contexte, l'indice affiche une performance de -9.08% sur le mois.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Commissaire aux comptes	DELOITTE AUDIT
Date de création de la classe	11/09/2018
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU1861136833 (D) LU1861136916
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Septembre

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ACTIONS ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.